

Comment la France a facilité la tâche des génocidaires hutus

Colette Braeckman

Le Soir, 1 juillet 2017

Une plainte a été déposée contre la banque BNP Paribas pour « complicité de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ». La France est une fois encore confrontée aux lourdes accusations sur le rôle qu'elle a joué lors du génocide au Rwanda.



Des soldats français sécurisent un camp de réfugiés hutus, le 3 juillet 1994 près de Butare. ©EPA

Les dernières révélations du magazine français XXI font sensation : le journaliste, Patrick de Saint Exupéry, l'un des fondateurs de la publication, y relate les confidences d'un haut fonctionnaire qui a été autorisé en 2014 à éplucher des archives jusque-là confidentielles. Ces documents, des caisses entières de cartons classés « secret défense », concernent le rôle joué par la France au Rwanda de 1990 à 1994. Rappelons que l'intervention de l'armée française commence au lendemain de l'attaque menée depuis la frontière ougandaise par le Front patriotique rwandais en octobre 1990 et elle culmine en juin 1994 lorsqu'est décidée l'Opération Turquoise, qui verra 2500 militaires français s'envoler vers les collines du Rwanda, officielle-

ment pour mettre fin au génocide.

Le haut fonctionnaire qui compulse les archives est effaré : il relève qu'en réalité, au lieu de donner priorité au sauvetage des Tutsis survivants, (la plupart des 800.000 victimes ont été massacrées dans les premières semaines du génocide, dès le lendemain de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana le 6 avril 1994) ordre avait été donné aux soldats de l'Opération Turquoise de réarmer les Hutus qui franchissaient la frontière et se dirigeaient vers le Congo. Plusieurs des documents font état d'un malaise : des militaires français font valoir un « droit de retrait » afin de ne pas devoir obéir aux ordres. Ils assurent qu'ils ne comprennent pas ces ordres et ne souhaitent pas devoir les appliquer. Mais une note figurant dans la marge de l'un de ces documents est très claire : elle précise qu'il faut s'en tenir aux directives fixées et donc réarmer les Hutus. Le signataire est Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Elysée. C'est par lui que passent les notes de la cellule africaine de l'Elysée et celles du chef de l'état major particulier du chef de l'Etat, le général Quesnot, c'est lui qui fait appliquer les directives présidentielles. Ou qui les interprète car François Mitterrand, à cette époque, est gravement diminué par la maladie qui finira par l'emporter.

Cette volonté de réarmer les assassins ou, à tout le moins, de leur permettre d'emmenner au Zaïre voisin leurs armes et leurs équipements militaires, nous en avons été témoins fin août 1994 à Cyangugu, dans les derniers jours de l'Opération Turquoise.

La petite ville séparée de Bukavu par la rivière Ruzizi était alors en proie à une grande agitation : refluant de la « zone sécurisée » que les Français avaient créée depuis juin 1994 et où s'étaient réfugiés tant les

cadres du gouvernement intérimaire (qui avait orchestré le génocide) que l'armée du régime Habyarimana, civils et militaires franchissaient par milliers, dans la plus grande confusion, le pont de bois qui séparait le Rwanda de la capitale du Sud Kivu. Les civils portaient des ballots, des valises, les militaires coltinaient sur la tête ou dans des véhicules des caisses de munitions, des armes, des lance roquettes, des mortiers. Au milieu des flots des réfugiés, c'est une armée en déroute qui se repliait vers le pays voisin, dotée de tout son équipement et elle allait bientôt se réinstaller dans les camps édifiés sur les rives du lac Kivu.

Dans l'hôpital de Cyangugu aussi, les Français pliaient bagages : les plus valides des blessés étaient priés de suivre le mouvement, les autres devaient rester sur place. La malaise des médecins français était perceptible : l'un d'eux, qui refusait d'abandonner ses patients et renâclait à suivre le repli général, se vit apostropher durement, sous mes yeux, par un officier, qui lui lança : « espèce d'idiot, tu n'as pas encore compris que l'on n'était pas dans une opération humanitaire ? C'est d'autre chose qu'il s'agit... »

Autre chose... Dans les camps de réfugiés installés au Kivu, les équipes de Médecins sans frontières n'allaient pas tarder à se poser la même question et à refuser avec fracas à participer à la remise en état des forces qui avaient commis le génocide : quelques mois plus tard, MSF décidait de rompre l'omerta humanitaire et de quitter les camps dont les responsables politiques et militaires du génocide avaient pris le contrôle et où ils préparaient clairement la revanche. « Il faut finir le travail » disait on à l'époque...

Ce soutien apporté par les militaires français aux forces de l'ancien régime n'avait rien de fortuit : c'est le 9 mai 1994 que le lieutenant colonel Ephrem Rwabalinda, conseiller du chef d'état major de l'armée rwandaise, avait été reçu à Paris par le général Huchon, qui dirigeait la mission militaire de coopération. A l'époque, nous avions pu prendre connaissance de son rapport de mission. Conscient du désaveu de l'opinion internationale, « du aux medias que seul le FPR semble piloter » l'officier français insistait sur l'importance « d'établir la légitimité de la guerre et de retourner l'opinion internationale ». Mais surtout, le général Huchon examina les besoins urgents présentés par l'officier rwandais, qui réclamait

des munitions de 105 mm, des munitions pour armes individuelles, des vêtements, du matériel de transmission.

Le rapport de mission du général Rwabalinda précisait aussi qu'un téléphone sécurisé permettant au général Bizimungu et au général Huchon de converser sans être écoutés par une tierce personne avait été acheminé sur Kigali. Et que 17 petits postes, à sept fréquences chacun, avaient également été envoyés pour faciliter les communications entre les unités dans la ville de Kigali. En attente d'embarquement à Ostende, ils attendaient l'aménagement d'une piste d'atterrissage sous contrôle des Forces armées rwandaises où les opérations pourraient se faire en toute sécurité. La piste de Kamembe (Cyangugu) avait été retenue convenable aux opérations, « à condition de boucher les trous éventuels et d'écarter les espions qui circulent autour de cet aéroport ».

Autrement dit, en mai 1994, alors que les massacres avaient déjà fait plus d'un demi-million de morts, Paris examinait encore comment redorer l'image de ses alliés hutus auprès de l'opinion internationale et surtout comment les aider à gagner la guerre. Les livraisons d'armes n'avaient d'ailleurs jamais cessé. En avril 1994, alors que des Transall français se posaient à Kigali pour évacuer des expatriés, le colonel belge Luc Marchal, numéro deux de la Minuar, (Mission des Nations unies pour le Rwanda) avait constaté que les avions n'arrivaient pas les cales vides : des caisses de munitions destinées à l'armée rwandaise étaient discrètement débarquées sur l'aéroport de Kigali...Il en ira de même plus tard à Cyangugu et à Goma.

Président de l'Institut François Mitterrand et fidèle gardien de la mémoire, Hubert Vedrine a beau balayer souvenirs, témoignages et critiques, rien n'y fait : les preuves de l'implication française dorment dans les archives de l'Elysée et les boîtes bien classées finiront bien par s'ouvrir les unes après les autres...